



Le Groupe VALECO, c'est...

- ✓ Une **structure 100% française** appartenant à :
 - La famille GAY à 65%
 - La Caisse des Dépôts et Consignation, entrée au capital en novembre 2008, à 35%
- ✓ Un **producteur d'électricité renouvelable depuis 20 ans**
- ✓ **160 MW éoliens en exploitation (dont le parc d'Hangest-en-Santerre) :**
 - 70 éoliennes,
 - 12 centrales,
 - 1 poste électrique 225 000 V.



- ✓ **74 MW de centrales solaires** en exploitation réparties au sol et en toiture dont la première centrale au sol en France (Lunel (34) en 2008)



Centrale solaire de Lunel (34)

- ✓ **1 000 MW de projets éoliens** en développement sur l'ensemble du territoire métropolitain



Parc éolien de Champs Perdus, Hangest-en-Santerre (80)



100% RECYCLABLE

Ce document a été imprimé à partir de papier recyclé



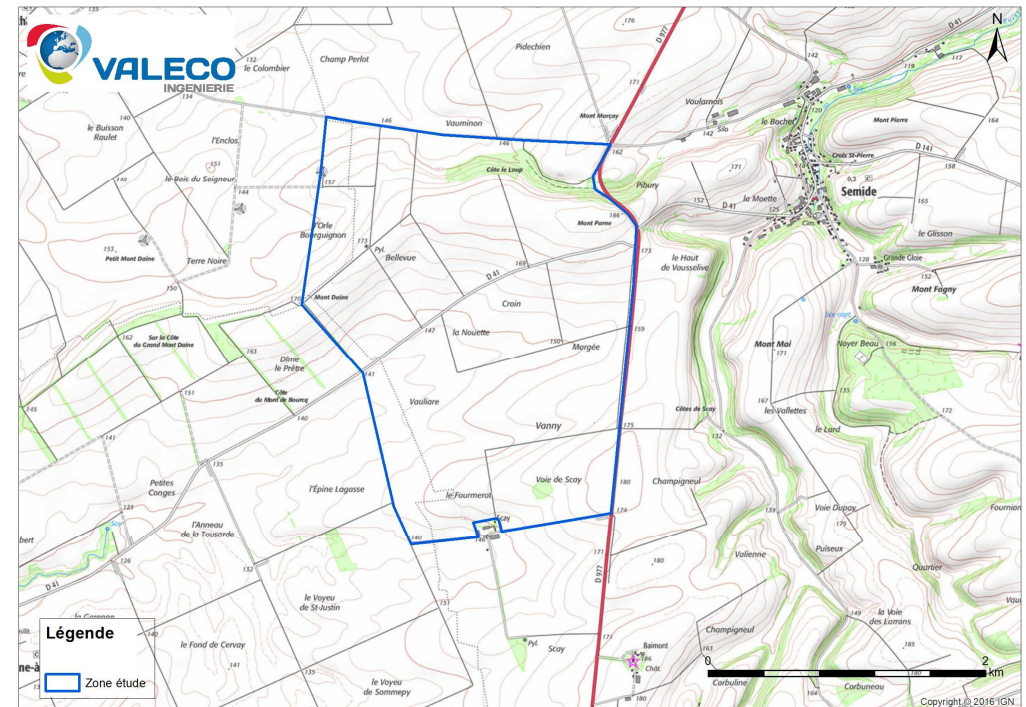
A la Une...Historique du projet

Initié durant l'été 2014, le projet éolien de Semide se localise à l'ouest de la commune. La zone d'étude s'étend sur 568 Ha à l'ouest de la D977 reliant le carrefour de Mazagran à la commune de Sommepy-Tahure.

Ce secteur a été retenu car il présente des caractéristiques favorables : éloignement aux habitations (la réglementation impose 500m minimum), absence de servitude réglementaire (militaire, aviation civile, périmètre de protection autour d'un captage d'eau ou d'un monument historique) ...

Ainsi, le conseil municipal de Semide a délibéré en décembre 2014 en faveur de l'étude et du développement d'un projet éolien et autorisé la société VALECO à mener des études sur la zone identifiée en vue de la construction d'un parc éolien. L'ensemble des expertises (écologique, acoustique, paysage, vent...) a ensuite démarré à l'été 2015.

Zone d'étude





Etude des milieux naturels

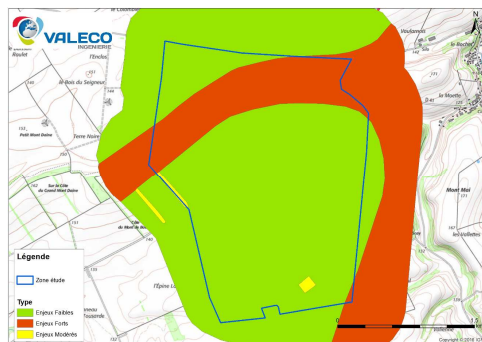
A l'issue du cycle annuel d'observations sur le terrain, des sensibilités ont été identifiées. Elles ont été hiérarchisées par niveaux, de forts à faibles.

En guise de résumé :

Les enjeux forts : couloirs de migration au nord du site

Les enjeux modérés : petits bosquets avec la présence de chauves-souris

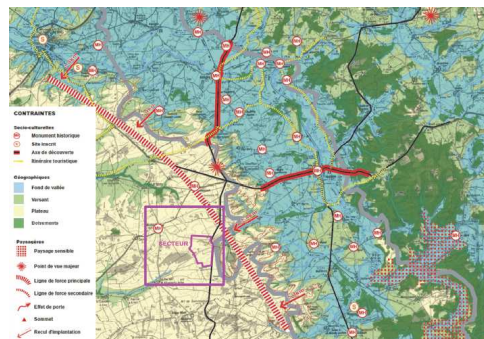
Les enjeux faibles : secteur agricole



Analyse du contexte paysager

L'étude paysagère a été confiée au bureau d'étude Auddicé Environnement.

Cette expertise consistera, à partir de données bibliographiques et de journées de terrain (prises de photographies), à réaliser une analyse paysagère dans le but de composer un projet d'aménagement cohérent et de moindre impact.



Etude acoustique

Cette étude sera réalisée prochainement par la société Delhom acoustique. Afin d'enregistrer le bruit résiduel (c'est-à-dire avant l'installation des éoliennes), des sonomètres seront posés auprès de 3 habitations les plus proches durant une dizaine de jours.

Comme le prévoient les dispositions réglementaires, une distance minimale de 500m entre éoliennes et habitations doit être respectée.

Par la suite, les résultats de l'étude acoustique avec modélisation des éoliennes permettront de connaître l'impact sonore du projet.



Pose d'un sonomètre

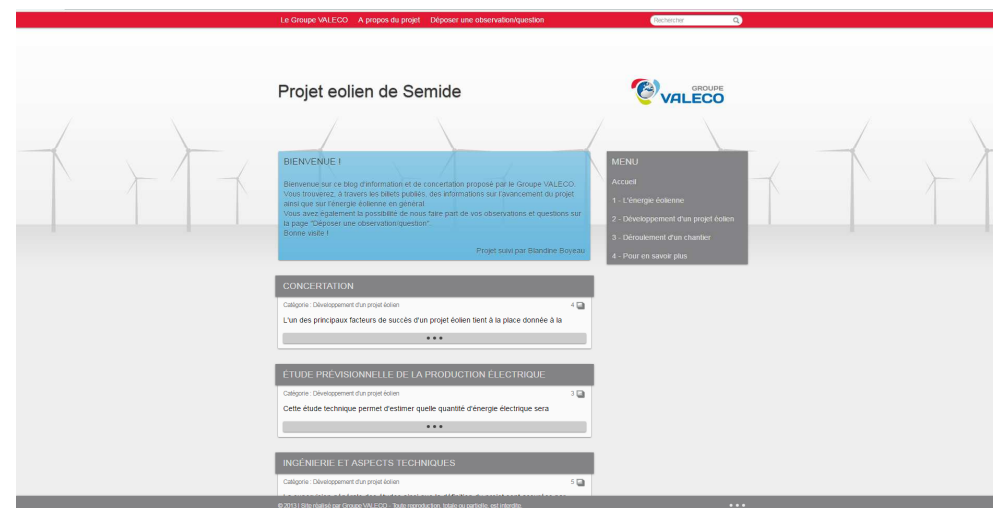


Le Blog

Le parc éolien de Nongée a son propre blog :

http://blog.groupevaleco.com/?blog=projet_eolien_semide_3

Vous y retrouverez les phases de déroulement d'un projet éolien et les dernières informations concernant l'avancement du projet. N'hésitez pas à laisser des commentaires ou à poser des questions.



Vous souhaitez des informations complémentaires, contactez-moi :

Blandine BOYEAU, Chef de projets

Groupe VALECO

04 67 40 76 58

blandiseboyreau@groupevaleco.com

188 Rue Maurice Bédart - 34184 Montpellier

www.groupevaleco.com